

Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif



Un diplôme professionnel multisports et tous publics
De nombreux secteurs d'intervention
Une évolution possible vers le Brevet Professionnel
(BPJEPS) option AGFF (Activités Gymniques de la Forme
et de la Force)

Session organisée
en Ile-de-France de
novembre 2016
à juin 2017

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression - AGEE -

Permet l'encadrement et l'animation d'activités de découverte et d'initiation visant le développement des capacités physiques, le maintien et le développement de la souplesse articulaire, le renforcement musculaire, la recherche d'expression. Le tout pouvant faire appel à des supports rythmiques et musicaux.

Diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles

Fédération Sportive et Gymnique du Travail


www.fsgt.org — Domaine Formation

déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 93 05958 93

14 rue Scandicci - 93 508 Pantin Cedex



Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif



Les prérogati-
ves et les
conditions
d'exercice



Le recyclage



Le diplôme

La situation professionnelle du détenteur du CQP ALS renvoie au poste type de travail de l'animateur de loisir sportif. Celui-ci a vocation à :

- Faire découvrir, initier et sensibiliser aux pratiques de loisir sportif
- Accueillir les publics
- Transmettre une ou plusieurs techniques indispensables à l'initiation et à la sensibilisation en adéquation avec le public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécurisée dans l'environnement concerné

Il exerce son activité au sein de structures intégrant les activités de loisir sportif comme vecteur de valeurs éducatives et sociales.

Le CQP ALS constitue le premier niveau de qualification professionnelle de la filière « sport pour tous ». Il permet aux animateurs de nos associations sportives unisports ou multisports pour enfants, adultes et seniors **d'exercer une fonction d'encadrement sportif contre rémunération** et facilite par ailleurs l'accès aux autres diplômes professionnels (BPJEPS). Il confère à son titulaire des compétences professionnelles dans l'animation de **cours collectifs** des activités physiques de loisir, et dans l'encadrement de l'une des trois options correspondantes à trois familles d'activités.

Le titulaire du CQP ALS intervient auprès de tout type de public, **en cours collectif**, quelle que soit l'option choisie. L'animateur de loisir sportif **sensibilise, initie, fait découvrir les activités de loisir sportif et assure le maintien des capacités physiques des pratiquants, en dehors de toute recherche de pratique compétitive ou de performance personnelle**. Il anime les activités physiques de loisir de l'une des trois familles d'activité (options) : les jeux sportifs et jeux d'opposition, les activités gymniques d'entretien et d'expression, les activités de randonnée de proximité et d'orientation.

Le titulaire du CQP ALS est placé sous la responsabilité de son employeur et exerce son activité **en toute autonomie**. La base annuelle du temps de travail de l'animateur loisir sportif est de 360h de face à face pédagogique.

Pour exercer sa profession, le titulaire du CQP ALS doit présenter lors du renouvellement de la carte professionnelle et tous les 5 ans à compter de la délivrance de son CQP, une attestation de suivi de stage de recyclage d'animateur de loisir sportif (stage de 14h).

En 2017, la Ligue Ile de France de la FSGT propose la formation complète et la certification de l'option AGEE :

L'option Activités gymniques d'entretien et d'expression (AGEE)

atteste des compétences à enseigner les activités suivantes :

- techniques cardio ;
- renforcement musculaire ;
- techniques douces
- activités d'expression.

Ces activités, adaptées à l'âge et aux capacités des pratiquants, visent le maintien de la forme sans recours à des appareils de musculation.

Les titulaires du CQP ALS sont dispensés des exigences préalables à l'entrée en formation et obtiennent de droit les unités capitalisables 2 et 5 du BPJEPS Activité physiques pour tous (pour les 3 options) et Activités gymniques de la forme et de la force (option AGEE uniquement).



Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif

La formation

Unités de
compétences
et
certifications

Pré-requis
pour entrer en
formation

**Une formation d'une durée de
173 h réparties comme suit :**

- 7 h de positionnement permettant un parcours individualisé de formation,
- 116 h en centre de formation,
- 50 h dans une association sportive.

**Unités de compétences du CQP
ALS :**

UC 1 : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer une action d'animation.

Cette UC est transversale aux 3 options.

UC 2 : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation.

UC 3 : être capable de mobiliser les connaissances et de maîtriser les outils techniques à la conduite de l'activité.

Ces 2 UC sont spécifiques à l'option choisie.

Les conditions suivantes doivent être satisfaites **obligatoirement avant** l'entrée en formation :

- Avoir 18 ans au moment de l'inscription,
- Présenter un certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'animation sportive.**
- Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours à jour (AFPS ou PSC 1 ou équivalent) (L'organisme de formation mettra en place une formation avant le début du CQP (date à déterminer)),
- Présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisir dans une même famille que l'option choisie et sur une durée minimale de 140 h au cours des 3 dernières années.

TARIFS

Frais d'inscription : 30 €

Frais pédagogiques : 870 € (formation complète, sans repas)

Une proposition collective pour les repas à un tarif avantageux vous sera proposée si les conditions le permettent

Des allègements de formation sont possibles, impliquant une réduction des frais pédagogiques. Ces modalités seront précisées au cours du positionnement.

Planning de Formation :

Date limite d'inscription :

26 octobre 2016

Positionnement

18 novembre 2016 (journée)

Formation en centre

Semaine du 05 au 09 déc 2016*

Semaine du 23 au 27 jan 2017*

Semaine du 06 au 10 mars 2017*

Semaine du 24 au 28 avr 2017*

* Pas de formation le mercredi

+ 1 jour initiative FSGT à choisir dans le calendrier

Examens

UC 1 le 18 mai 2017

UC 2 et 3 courant juin 2017

Modalités d'évaluation du CQP ALS :

UC 1 : Entretien avec le jury sur la base de l'élaboration d'un dossier (connaissance des publics / fonctionnement de la structure / conception d'une action d'animation).

UC 2 et 3 : Animation d'une séance permettant d'évaluer les éléments techniques et pédagogiques fondamentaux, supports de l'animation, et la maîtrise des gestes et conduites professionnelles.

CONTACT

Ligue Ile-de-France

Emeline LAMBERT

01.49.42.23.24

lif@fsgt.org



Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif



BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU SIEGE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE FSGT

Ligue IDF FSGT- 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex

AVANT le 26 octobre 2016

P. 1

Ligue Ile-de-France
www.liguefsgt.org

Emeline LAMBERT
01.49.42.23.24
lif@fsgt.org

Option AGEE

Nom :
Prénom(s) :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adresse personnelle :
CP : Ville :
Tél fixe : Tél mobile :
Email :
N° Licence FSGT :
(Si vous en possédez une)

Financement de la formation :

- Je bénéficie d'une aide locale (commune, club...)
Préciser le montant
- Je bénéficie d'une prise en charge de mon employeur.
- Je règle la totalité de ma formation.

Documents administratifs à nous retourner complétés pour le
26 octobre 2016 (cachet de La Poste faisant foi) :

- Le dossier individuel de positionnement.
- Un chèque d'inscription de 30€ (un chèque de caution est obligatoire en cas de subvention de la formation)
- Un chèque de formation de 870€ (un chèque de caution est obligatoire en cas de subvention de la formation)
- Un certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique et à l'animation sportive (modèle ci-après)

Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif



BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU SIEGE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE FSGT

Ligue IDF FSGT- 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex

AVANT le 26 octobre 2016

P. 2

Ligue Ile-de-France
www.liguefsgt.org

Emeline LAMBERT
01.49.42.23.24
lif@fsgt.org

Option AGEE

Suite des documents administratifs à nous retourner
complétés pour le 26 oct 2016 (cachet de La Poste faisant foi) :

- Une attestation de pratique individuelle d'activités sportives de 140h (modèle ci-après)
- La copie de la PSC1 (secourisme) ou justificatif d'inscription à la formation PSC1
Si vous souhaitez passer la PSC1 avec la FSGT,
merci de cocher cette case :
- La copie d'une pièce d'identité
- La fiche de renseignement sur votre lieu de stage pratique et votre tuteur si vous avez déjà les informations (modèle ci-après)

Nous vous précisons que nous convoquerons au positionnement uniquement les 14 premiers dossiers complets reçus (bulletin d'inscription, dossier de positionnement, pièces administratives et chèques de caution).

J'ai pris connaissance des conditions d'organisation de la formation et des conditions financières.

Fait à :

Le :

Signature :

Validation du président du club ou de l'employeur

Nom :

Le :

Signature et tampon :

MODELE CERTIFICAT MEDICAL

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné,

Docteur en :

Médecine Générale Médecine du Sport Autre Spécialité :

Demeurant :

.....

Certifie avoir examiné ce jour, M / Mme / Mlle (rayer la mention inutile) :

.....

Né(e) le : / /

Demeurant :

.....

et n'avoir relevé aucun signe clinique, ni aucune contre-indication dans les antécédents :

- à la pratique sportive :

Sans restriction A l'exception de la (des) discipline(s) :

- à l'encadrement et l'animation de loisirs sportifs :

Sans restriction A l'exception de la (des) discipline(s) :

Fait à, Le / /

Cachet du Médecin

Signature du médecin

Informations au médecin signataire

L'article L 231-2 du Code du Sport prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de cet article, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « examen médical approfondi » qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.

MODELE ATTESTATION DE PRATIQUE

Les activités sportives doivent être en relation avec l'une des 4 familles d'activités de l'option activités gymniques d'expression et d'entretien (Techniques Douces, Techniques Cardio, Renforcement Musculaire, Expression). 140 heures dans les 3 années précédant l'inscription en formation.

Je soussigné(e)

Représentant le club

En qualité de

Certifie sur l'honneur que :

M, Mme, Mlle.....

Né(e) leà.....

Dispose de l'expérience de pratique d'activités sportives de loisir ou de performance suivante :

Nature des activités Pratiquées	Année ou saison sportive	Nombre d'heures

Fait à Le.....

Signature :

Cachet :



*Certificat de
Qualification
Professionnelle*

STRUCTURE D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Nom du stagiaire :

RENSEIGNEMENTS ASSOCIATION

Nom :

Adresse :

.....

Code postal et ville :

Téléphone :

Email :

Nom et prénom du responsable :

Fonction :

Autres renseignements :

RENSEIGNEMENTS TUTEUR

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Code postal et ville :

Téléphone :

Email :

Diplômes :

Fonctions de la structure :